

Paris, le 15 mai 2007

La lutte contre le travail au noir, fer de lance des organismes privés de soutien scolaire

85% des cours particuliers de soutien scolaire aujourd'hui dispensés en France ne sont pas déclarés. Les organismes privés, et Complétude le premier, affichent clairement leur volonté de légaliser un marché majoritairement souterrain.

« Le soutien scolaire existe depuis toujours dans tous les pays occidentaux, et a toute pertinence à exister en complément de l'école. La « vraie bataille » pour les organismes privés consiste en fait à lutter contre le travail au noir et à gagner ainsi des parts de marché sur le marché souterrain, non à se placer en concurrents de l'école », explique Hervé Lecat, Président fondateur de Complétude.

« Nous sommes ainsi entièrement favorables à la mise en place d'une étude dirigée à l'école, pour tous, tout en permettant aux parents, s'ils le souhaitent, de pouvoir faire appel à un soutien scolaire complémentaire individualisé pour leur enfant ».

Il y a encore 20 ans, le soutien scolaire existait exclusivement dans un cadre illégal. L'arrivée des organismes privés et la création d'un marché légal a permis de faire reculer ces pratiques de 15%, et de générer un nombre conséquent d'emplois.

Ce sont en effet aujourd'hui 5400 emplois équivalents temps plein qui sont pourvus par l'ensemble des organismes de soutien scolaire.

« Nous avons non seulement pour objectif de proposer un service de qualité aux familles qui font appel à nous, mais aussi de permettre à des jeunes de bénéficier d'un emploi valorisant, dans un cadre légal », ajoute Hervé Lecat.

Le marché légal oblige par ailleurs les organismes à proposer un service transparent et de qualité, et tire vers le haut les cours dispensés en dehors de l'école. Complétude est ainsi certifié ISO 9001 depuis août 2005, ce qui constitue un véritable gage de qualité de service pour les parents.

Premier organisme de soutien scolaire à s'être aujourd'hui engagé dans cette démarche de certification, Complétude a mis en place une organisation, des procédures et des moyens spécifiques qui ne peuvent pas être apportés par le système des cours particuliers dispensés au noir.

De plus, pour lutter contre le travail non déclaré, les organismes doivent aussi être compétitifs. Deux nouvelles mesures fiscales répondent à cet objectif :

- ➔ Depuis le 1^{er} janvier 2007, la réduction d'impôt a été complétée par un crédit d'impôt pour les familles bi-actives ou monoparentales actives.
- ➔ Depuis janvier 2006, le CESA permet aux entreprises ou aux collectivités de participer aux frais de soutien scolaire réduisant ainsi le coût à la charge des parents.

« Nous assistons à une mutation progressive du secteur : le soutien scolaire légal se professionnalise », gagne en qualité, tout en devenant accessible au plus grand nombre et en fournissant des emplois » commente Hervé Lecat.

« Mais nous devons maintenir notre vigilance et continuer de lutter, avec l'école et l'Education Nationale, contre le système de cours particuliers au noir qui n'apporte aucune garantie ni en terme de qualité ni d'un point de vue légal. », conclut-il.

A propos de Complétude

Complétude a été créée en 1984 par son actuel dirigeant Hervé Lecat. Le groupe propose deux activités : les cours particuliers à domicile et les stages intensifs en petits groupes. N°2 du marché des cours particuliers à domicile, N°1 du marché des stages intensifs en petits groupes, Complétude est présent sur l'ensemble du territoire national, avec 34 agences régionales. Complétude compte 23 000 familles clientes et a dispensé au cours de l'année scolaire 2005-2006 520 000 heures de cours à domicile et 180 000 heures de cours en stages intensifs en petits groupes auprès d'élèves du primaire, du secondaire et du supérieur.

Complétude est aujourd'hui le 1^{er} organisme de cours particuliers à domicile à être certifié ISO 9001, au terme d'un audit effectué par l'AFAQ-AFNOR.

(www.completude.com)

Pour toutes informations complémentaires :



Contacts Presse

Florence Gillier Communication / ☎ 01 41 18 85 55 / www.fgcom.fr

Frédérique GUILLO / fredg@fgcom.fr

Coralie LANGLAIS / coraliel@fgcom.fr